

EURL BNS

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 Paris
837 682 582 RCS PARIS

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

La société Apsys Retail Street, société par actions simplifiée dont le siège social est à Paris (75116) 28/32 avenue Victor Hugo, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 831 986 203, représentée par Monsieur Ruben Nataf en sa qualité de Directeur Général (**l'Associé Unique**) a :

1- Préalablement exposé ce qui suit :

La gérance de la Société a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus communiqués à l'Associé Unique dans les délais légaux.

2- Pris les décisions suivantes :

- Présentation du rapport de la gérance, approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Présentation du rapport spécial de la gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport de gérance ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître une perte de 861 euros.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice de 861 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui sera ainsi de (7.313) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de (6.313) euros.

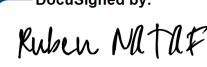
Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION
Conventions réglementées

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIEME DECISION
Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

L'Associé Unique, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

DocuSigned by:

1D65E3BB2D3E4C0...

L'Associé Unique
Apsys Retail Street
Représentée par Monsieur Ruben Nataf

DocuSigned by:

Sacha BANSAY
DF5D5569135348B...

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

EURL BNS

28/32 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

APE : 6420Z
Siret : 83768258200015

Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

42, BOULEVARD HEURTELOUP - 37000 TOURS
Tél : +33 2 47 34 11 14- Fax : +33 2 47 26 35 02
Email : bm12@berdugometoudi.fr
www.berdugometoudi.fr

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS - RCS TOURS 499 849 677
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE

BMT 

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
COMPTES ANNUELS	
BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4
COMPTE DE RESULTAT	5
FAITS CARACTERISTIQUES	6
REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
NOTES SUR LE BILAN	8

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL BNS relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 9 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	1 094
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Perte)	-861

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 26/03/2024

EricTHIVIND
Expert-Comptable

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	100		100	100
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	100		100	100
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	100		100	143
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	894		894	1 346
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	994		994	1 489
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 094		1 094	1 589
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-6 452	-5 381
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-861	-1 071
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-6 313	-5 452
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2	1
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2	1
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 285	6 340
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 120	700
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 405	7 040
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 094	1 589
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 266	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 139	7 040
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMpte DE RESULTAT

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	8	8
Total I	8	8
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	872	1 072
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	872	1 072
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-864	-1 072
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	5	2
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	1	7
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1	7
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1	7
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2	1
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2	1
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1	5
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-861	-1 071

COMpte DE RESULTAT

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Prod cessions actifs - Immo Fi.		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
VNC actifs cédés - Immo financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	15	9
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	876	1 080
BENEFICE OU PERTE	-861	-1 071
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Les faits caractéristiques de l'exercice 2023 peuvent se résumer ainsi :

- Nous avons cédé notre participation dans la filiale suivante : SNC ARS LISICA.
- Nos filiales ARS BOINOD & ARS MAUBEUGE ont été liquidés durant l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : EURL BNS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 094 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 861 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2024 par le gérant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes au 31/12/2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 100 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	100	100	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	100	100	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1	2	1		2
Total	1	2	1		2
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		2		1	
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 405 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	6 285	19		6 266
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 120	1 120		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	7 405	1 139		6 266
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
FNP	700
Total	700

EURL BNS

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 Paris
837 682 582 RCS PARIS

(la « **Société** »)

**RAPPORT DE LA GERANCE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Cher associé,

Conformément aux dispositions du Code de commerce et des statuts de la Société, nous vous rendons compte par la présente de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice joints au présent rapport.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a poursuivi son activité de détention de titres de sociétés, étant précisé que la Société a cédé sa participation dans la société SNC ARS Lisica (840 292 643 R.C.S Paris) dans le cadre d'une dissolution par transmission universelle de son patrimoine au bénéfice de la société Apsys Retail Street (831 986 203 R.C.S Paris).

Aussi, les sociétés SNC ARS Maubeuge (847 508 637 R.C.S Paris) et SNC ARS Boinod (881 153 654 R.C.S Paris) ont été liquidées dans le courant de l'exercice 2023, étant indiqué que la Société détenait une participation dans ces sociétés.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET EVOLUTION PREVISIBLE

Aucun événement significatif n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice 2023 et la date à laquelle le présent rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

En application des dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PRISES DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE DE SOCIETES

La Société n'a effectué aucune prise de participation ou de contrôle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ainsi, à la clôture de l'exercice social 2023, la Société détient les titres des sociétés suivantes :

- SNC ARS ROULE (884 240 599 R.C.S. Paris) à hauteur de 1% ;
- SNC ARS COMMANDANT (881 167 308 R.C.S. Paris) à hauteur de 1% ;
- SNC ARS SEDAINE (881 805 402 R.C.S. Paris) à hauteur de 1% ;

- SNC 10 SOLFERINO (815 053 376 R.C.S. Paris) à hauteur de 1% ;
- SNC SOLFE 2 (884 708 942 R.C.S. Paris) à hauteur de 1% ;
- SNC ARS LECOURBE (914 132 725 R.C.S. Paris) à hauteur de 1%.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- ✓ Le résultat d'exploitation est de (864) euros contre (1.072) euros au titre de l'exercice précédent ;
- ✓ Le résultat financier est de (1) euros contre 5 euros au titre de l'exercice précédent ;
- ✓ Le résultat courant avant impôts est de (861) euros contre (1.071) euros au titre de l'exercice précédent.

Au regard de ce qui précède, le résultat de l'exercice s'est soldé par une perte de 861 euros contre une perte de 1.071 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société est de 1.094 euros contre 1.589 euros au titre de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 861 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat de l'exercice en totalité au compte "report à nouveau" qui sera ainsi de (7.313) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de (6.313) euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinque du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont soumises.

DocuSigned by:

DF5D5569135348B...

Le gérant
Monsieur Sacha Bansay